

## Soirée Droit du travail pour les assistantes maternelles et les parents-employeurs

Communiqué de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne



Soirée Droit du travail pour les assistantes maternelles et les parents-employeurs

**Jeudi 25 juin 2026**

**de 19h à 21h30**

**à la salle des fêtes de Saint-Michel (32300)**

Le Relais Petite-Enfance de la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, en partenariat avec le service de renseignements en droit du travail de la DDETSPP du Gers, propose aux assistantes maternelles et aux parents-employeurs une soirée d'informations et d'échanges.

Le moment idéal pour poser ses questions autour du contrat de travail, la nouvelle convention collective, les congés, la rémunération, la formation, les droits et devoirs de chacune des parties. Mme. Raux, responsable du service de renseignements en droit du travail de la DDETSPP y répondra.

Bien informé, chacun limite ainsi le risque de tensions et litiges.

L'événement est gratuit, sans rdv et ouvert aux assistantes maternelles et aux familles d'Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers.

Renseignements et informations :

Elske OUDE VRIELINK, Référente du Relais Petite-Enfance (RPE)

[rpe@cdcaag.fr](mailto:rpe@cdcaag.fr)

06.80.38.03.37